

Sommet mondial de l'OIT sur le COVID-19 et le monde du travail

Construire un meilleur avenir du travail

Arrangements logistiques et protocolaires pour la Journée des leaders mondiaux, le 8 juillet 2020

Le Service du Protocole du Bureau international du Travail présente ses compliments aux bureaux des Représentants permanents auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et a l'honneur de leur communiquer les arrangements protocolaires et logistiques pour la Journée des leaders mondiaux, qui se tiendra le mercredi 8 juillet 2020, de 12 heures à 16 heures (CET- heure de l'Europe centrale) dans le cadre du Sommet mondial de l'OIT sur le COVID-19 et le monde du travail.

Tout expression d'intérêt d'un Chef d'Etat ou de Gouvernement à délivrer une allocution de haut niveau lors de la Journée des leaders mondiaux doit être communiquée au Bureau du Directeur général (cabinet@ilo.org), avec les coordonnées de la personne responsable à la Mission ou dans la capitale avec laquelle le Service du Protocole devra entrer en contact pour apporter toutes les informations utiles sur les arrangements logistiques et techniques pertinents.

En parallèle, les Missions permanentes sont invitées à communiquer par écrit au Service du Protocole du BIT (protocole@ilo.org) pour le 26 juin au plus tard les informations suivantes :

1) Le nom et titre complet du Chef d'Etat ou du Chef de Gouvernement concerné:

2) Le nom, titre et numéro de téléphone (ou de portable) du point focal responsable à la Mission permanente ou dans la capitale :

3) Le nom, titre, numéro de téléphone (ou de portable) et adresse e-mail du technicien responsable de la production de la vidéo:

4) La langue dans laquelle l'allocution enregistrée sera prononcée:

*N.B. Veuillez noter que pour toute allocution prononcée dans **une autre langue** que les sept langues de travail de l'OIT (français, anglais, espagnol, allemand russe, arabe et chinois) l'enregistrement devra être*

accompagné de la traduction écrite du discours en anglais, français ou espagnol, et la vidéo devra faire apparaître en sous-titrage la traduction dans la même langue.

Date limite pour l'envoi des enregistrements vidéos

La vidéo comportant un message enregistré de 5 minutes au maximum devra être envoyée à l'adresse générique globalsummit@ilo.org **au plus tard le mercredi, 1er juillet 2020**, avec l'indication suivante : **Nom de l'orateur – vidéo**. Idéalement, il est souhaitable que les enregistrements soient effectués en format **MP4 HD** mais d'autres formats seront également acceptés, en cas de nécessité.

Interprétation

Si l'allocution est prononcée dans **une autre langue que les sept langues de travail** de l'OIT (français, anglais, espagnol, allemand, russe, arabe et chinois) l'enregistrement devra être accompagné de la **traduction écrite** du discours en anglais, français ou espagnol, et la vidéo devra faire apparaître **en sous-titrage** la traduction dans la même langue.

L'événement sera retransmis en direct avec interprétation dans les sept langues de travail de l'OIT et en portugais (passif).

Une plateforme, qui contient une note conceptuelle destinée à guider les débats, est accessible sur le site web de l'OIT en cliquant sur le lien suivant : www.ilo.org/sommet-mondial.

Pour toute précision ou question concernant le Sommet global en général, veuillez contacter le Bureau à l'adresse suivante globalsummit@ilo.org.

Le Service du Protocole du Bureau internationale du Travail saisit cette occasion pour renouveler aux bureaux des Représentants permanents auprès de l'Office des Nations Unies à Genève les assurances de sa plus haute considération.